

Secrétariat du Conseil d'administration

Conseil d'administration
Séance du 14 mars 2024

Point 3

Programme annuel d'audits internes 2024

Délibération n°2024-03

PJ : Note de présentation « Programme annuel d'audits internes 2024 ».

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve et le programme annuel d'audits de l'ANSM pour 2024.

Valérie DELAHAYE-GUILLOCHEAU
Présidente du Conseil d'administration

En application de l'article R. 5322-13 2 du Code de la santé publique, approbation un mois après sa transmission aux ministres chargés de la santé et du budget. En cas d'urgence, le ministre chargé de la santé peut autoriser l'exécution immédiate.